

[Formules protocolaires]

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravi de vous accueillir dans ce tout nouvel équipement communautaire, le **Centre Aquatique de la Plaine**, joyau dans notre chère plaine de Montesson et qui, gageons le, deviendra vite en langage courant : le **CAP**.

Cet équipement était nécessaire à plus d'un titre:

Il vient remplacer l'ancienne piscine de Sartrouville qui a vu des générations de nageurs se former. Dotée d'un simple bassin unique de 25 mètres sur 10, cette piscine ne permettait plus de satisfaire l'ensemble des besoins de ses utilisateurs. L'objectif affiché était clair : substituer cet équipement devenu obsolète par une nouvelle structure qui s'apparentait non seulement à une piscine d'apprentissage de la natation mais aussi, et surtout, à un véritable centre aquatique.

Le **CAP**, par ses proportions impressionnantes, son importance et sa spécificité, est exemplaire dans tout l'Ouest francilien.

4900 m² de surface, un bassin de nage de 50 m sur 8 couloirs, une fosse de plongée, un bassin d'apprentissage et d'activités de 200 m², une pataugeoire de 50 m², un espace forme de 900 m², raviront les futurs utilisateurs qui ne manqueront pas, dès les prochains jours, de venir utiliser cet équipement.

J'aimerais revenir avec vous sur le choix de la Communauté de Communes comme maître d'ouvrage.

Ce projet dépasse, en effet, très largement, pour sa partie « centre aquatique », les besoins des habitants de la Commune de Sartrouville.

En effet, la partie du **CAP** réservée aux activités de remise en forme et d'activités aquatiques aura une attractivité bien au-delà du simple cadre communal en satisfaisant les besoins exprimés par l'ensemble des autres communes de la CCBS.

En ayant la compétence pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements publics d'intérêt communautaire, la **Communauté de Communes** a vocation à mener ce type de projet sur son territoire.

Je suis aujourd'hui très fier que l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale dont j'ai l'honneur d'être le Président ait porté ce beau projet qui apportera un grand service aux citoyens.

La nécessaire coopération que la **CCBS** entend mener entre les villes de son territoire passe par là: structurer son espace autour de grands pôles alliant modernité, efficacité environnementale, et service pour tous.

Tous les habitants de la Boucle, et au-delà, profiteront de son rayonnement, c'est là la plus belle mission d'une intercommunalité. Nous avons de ce fait renforcé la ligne de bus 23 pour desservir au mieux le **CAP**.

Le centre aquatique a fait l'objet d'une délégation de service public sous la forme d'une concession. Le projet a été choisi par un jury entre 3 candidats qui sur les bases d'un cahier des charges devaient proposer un projet. Cet équipement fait donc l'objet d'une concession de vingt ans à l'issue de laquelle l'équipement deviendra propriété de la Communauté.

Je remercie le groupe **OPALIA**, notre concessionnaire qui, grâce au professionnalisme de **Jean-Baptiste MARVAUD** et de ses équipes, a su depuis le début du projet nous accompagner dans la conception de l'équipement en étant très attentif au futur fonctionnement de celui-ci. L'expérience acquise par cette entreprise gestionnaire d'établissements similaires sera naturellement précieuse pour le CAP et son succès auprès de tous.

La coopération intercommunale s'est aussi retrouvée dans le travail nécessaire et efficace mené par la ville de Sartrouville pour le compte de la CCBS. J'aimerais remercier tout particulièrement son Maire, **Pierre FOND** et ses services en particulier **Mme POUHEY DICARD**, Mr **KERMARREC**, Mr **COUPOUX** et Mr **REQUENA**. Ils ont été depuis la conception du projet les acteurs indispensables à la réussite de cet équipement.

Je remercie nos partenaires financiers, la région Île-de-France, le Conseil général des Yvelines ainsi que le Centre National de Développement du Sport pour leur concours ô combien important à la réalisation de cet équipement.

Je tiens à remercier également l'entreprise de transport **TVO** pour sa réactivité à notre demande de desserte du **CAP**.

Je tiens à remercier Bouygues Bâtiment pour l'excellence de leurs travaux et tout particulièrement Monsieur **Medhi MOEKET** pour le suivi efficace de ce chantier.

Mes félicitations vont également à Monsieur l'architecte, Jean-Michel **RUOLS**, pour la conception, l'originalité et la fonctionnalité de cet espace.

Enfin, je remercie l'ensemble des services de la CCBS qui, un moment ou à un autre, ont participé à ce beau projet.

À la fin de ces remerciements, force est de constater que sans l'implication de tous, rien n'aurait été possible.

Le résultat est conforme à ce que nous attendions : le **CAP** est beau, le **CAP** est moderne mais il est surtout pensé pour l'usage de tous.

Merci.